



Le calendrier du Prix de l'action éco-déléguée de l'année 2022-2023 :

	CALENDRIER NATIONAL ET ACADEMIQUE	REMARQUE
1 ^{er} décembre 2022	Lancement du Prix de l'action éco-déléguée de l'année	
6 avril 2023 au plus tard	Envoi par mail des productions vidéos au rectorat (mission académique EDD)	Adresse d'envoi des productions et documents : isabelle.bernard@ac-nantes.fr Joindre obligatoirement avec la vidéo les autorisations (Autorisation d'enregistrement et d'utilisation de l'image / la voix d'une personne MAJEURE et/ou Autorisation d'enregistrement et d'utilisation de l'image / la voix d'une personne MINEURE) et le formulaire d'accompagnement
14 avril 2023	Jury académique du Prix de l'Action éco-déléguée	
18 mai 2023 (au plus tard)	Transmission des sélections académiques au ministère	
juin 2023	Examen et délibérations du jury national	
Fin juin ou début juillet 2023	Cérémonie de remise des prix, annonce des lauréats nationaux	